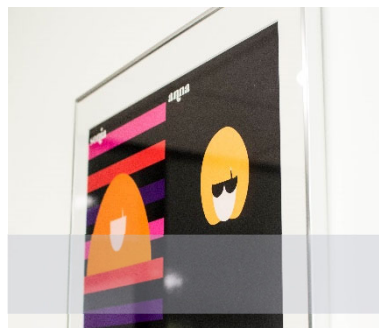
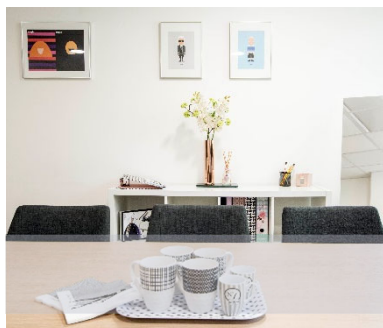


**FORMATIONS DE CONSEILLER(ERE) EN
COMMUNICATION ET IMAGE
*DOSSIER D'ADMISSION***



Centre de formation A PART ÊTRE

19 rue Louis Guérin 69100 Villeurbanne

Tél : 06 68 39 13 08

Email : contact@a-part-etre.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09990 69
auprès du préfet de région de Rhône Alpes

RCS LYON 453 035 537 00068





Dossier d'admission

Réponse de l'organisme de formation à votre candidature.

Formation certifiée de Conseiller(ère) en communication et image

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....
.....

TELEPHONE :

E-MAIL PERSONNEL :

FORMATIONS SELECTIONNEES

- Formation « intégrale » conseiller en communication et image, **certification prof RNCP**
- Formation « modulable » par bloc de compétences (**Certification professionnelle –RNCP**)
- Formation courte : les techniques de conseil en image
- Formation « spécialisation » : femmes rondes, hommes d'affaire, concevoir un atelier de conseil en image, personal shopper

Dates de la session

REPONSE DE L'ORGANISME DE FORMATION

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de réception du dossier :

Nouvelle adhésion

Renouvellement

Dossier admis

.....

Dossier non admis, motifs du refus

.....

Nom prénom, Qualité
Signature & cachet



Dossier de demande d'admission - candidature

Formation certifiée de Conseiller(ère) en communication et image

VOTRE IDENTIFICATION

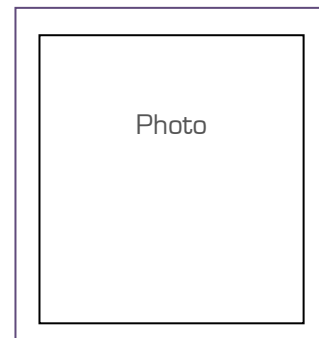
Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Sexe : H/F

Adresse :



Code postal : Ville :

Pays :

Tél portable

Email personnel :

Votre situation actuelle :

- Salarié(e), précisez le poste :
- Demandeur d'emploi, **indiquez votre n°** de demandeur d'emploi.....
- Commerçant, artisan, profession libérale
- Etudiant(e)
- Autres, précisez :

FORMATIONS SELECTIONNEES

- Formation « intégrale » au conseil en communication et image, **certification pro RNCP**
- Formation « modulable » par bloc de compétences (**peut donner lieu à la Certification professionnelle –RNCP**)
- Formation courte : les techniques de conseil en image
- Formation « spécialisation » : femmes rondes, hommes d'affaire, concevoir un atelier de conseil en image, personal shopper
- Kit étoffes : 325€ TTC

Dates de session choisie :

Comment avez-vous connu nos formations ?.....



VAE (validation des acquis de l'expérience)

Demande de VAE (validation des acquis de l'expérience)

La VAE s'adresse à « toute personne qui a exercé pendant au moins 1 an une activité professionnelle, salariée, non salariée ou bénévole, en rapport avec l'objet de sa demande.

Elle permet l'obtention de tout ou en partie d'une certification (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) sur le parcours d'une expérience professionnelle salariée, non salariée (commerçant, collaborateur de commerçant, profession libérale, agriculteur ou artisan...) et/ou bénévole (syndicale, associative) et/ou volontaire, pour justifier tout ou partie des connaissances et des aptitudes exigées pour son obtention « (article L.613 du code de l'éducation).

Une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour le métier de conseiller(ère) en communication et image peut alors faire l'objet d'une demande auprès de notre organisme.

- Bloc de compétences 1 : Communiquer avec efficacité et avoir une posture d'accompagnement
- Bloc de compétences 2 : Communiquer par la couleur
- Bloc de compétences 3 : Valorisation de la sphère de communication par le conseil coiffure
- Bloc de compétences 4 : Valorisation de la sphère de communication par le maquillage
- Bloc de compétences 5 : Conseils vestimentaires par l'analyse de la morpho silhouette et style

Mode de financement de votre formation :

- Autofinancement
- Entreprise
- CPF
- Dossier de prise en charge, précisez :

AUTOFINANCEMENT DE LA FORMATION

Vous devez joindre au dossier d'admission, un chèque d'acompte de 30% du montant de la formation choisie. Il sera débité à la signature de votre convention de stage.

Le solde sera à régler au premier jour de la formation.

Si votre candidature n'est pas retenue, nous vous restituerons votre chèque.

DEMANDE DE FINANCEMENT

Pour une prise en charge de votre formation, vous devez prévoir un délai de 2 mois avant le démarrage de la session.

Tout dossier de prise en charge doit être fourni avec le dossier d'admission.



VOTRE PARCOURS SCOLAIRE & DE FORMATION

Diplômes obtenus	Date	Lieu

Joindre impérativement une copie du diplôme le plus élevé

VOTRE CONNAISSANCE EN OUTILS PROFESSIONNELS :

	Aucune connaissance	Connaissance moyenne	Très bonne connaissance
Pack office (word, power point...)			
Internet, pinterest			
Réseaux sociaux			
Appareil photo			
Tablette numérique			

VOTRE PARCOURS & PROJET PROFESSIONNEL

Quelles sont vos principales expériences professionnelles : fonctions, noms de l'entreprise et rémunération brut annuelle ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Quelles sont vos qualités et motivations pour devenir conseiller(ère) en image ?

.....
.....
.....
.....
.....

A l'issue de la formation, quel sera votre projet professionnel ? Détaillez

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

INFORMATIONS MEDICALES

Je fournis volontairement les informations de contact et autorise le centre de formation A PART ÊTRE et ses représentants administratifs à contacter les personnes en cas d'urgence, afin de prévenir et de faciliter le travail des pompiers en cas de besoin.

N° de sécurité sociale :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom & Prénom : Tél :

Lien de parenté :

Avez-vous été hospitalisé dans les 12 mois avant votre formation ? oui non

Devez-vous subir une opération et/ou être hospitalisé durant votre formation ? oui non

Suivez-vous un traitement médical spécifique ? oui non Si oui, précisez

Avez-vous une/ des allergies à signaler ? oui non Si oui, précisez

A PART ÊTRE s'engage à ne communiquer ces informations uniquement au corps médical en cas de besoin lors de la formation.



ACCESSIBILITE DE L'ACTION DE FORMATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation d'handicap (attestation d'accessibilité d'un ERP de 5ème catégorie conforme au 31 décembre 2014).

Les formations dispensées par l'organisme de formation A PART ÊTRE peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions.

Êtes-vous en situation de handicap ? oui non

Votre contact : Pascaline MATHON / 06 68 39 13 08

Mail : pascalinemathon@a-part-etre.com

Information : les ressources Handicap Formation – agefiph.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

RAPPEL : Votre dossier doit être complété, accompagné des différents documents suivants :

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Une photocopie de la carte d'identité (valide), passeport.
- Une photo d'identité
- Une lettre de motivation présentant votre projet professionnel de manière détaillé.
- Le dossier d'admission dûment rempli
- Un Curriculum Vitae à jour
- Photocopie de votre attestation de responsabilité civile
- 1 enveloppe timbrée, 60 g (format A4)
- Un chèque de préinscription en cas d'autofinancement (acompte de 30%)

A renvoyer à l'adresse ci-dessous.

A PART ÊTRE

19 rue Louis Guérin

69100 Villeurbanne

Tél : 06 68 39 13 08

Email : contact@a-part-etre.com

Une réponse vous sera transmise sous une dizaine de jours.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE

RGPD : Les informations personnelles portées sur ce dossier sont enregistrées dans un fichier papier et ou informatisées par A PART ÊTRE. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire, à des fins de gestion administrative et financière et d'élaboration de statistiques. Elles ne seront accessibles qu'aux personnes chargées du suivi des stagiaires et avec votre accord, à la personne chargée du dossier RNCP lors du renouvellement de la Certification professionnelle « Conseiller en communication et image ». L'ensemble de vos données et des éléments que vous nous avez transmis, sera conservé par A PART ÊTRE pendant une durée de 5 ans. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime.